

La confiance
ça se mérite

Amundi
ASSET MANAGEMENT

FLASH

Coronavirus et derniers développements sur les marchés

19 mars 2020

Depuis jeudi dernier, qui avait vu l'exacerbation des craintes et perspectives pessimistes, les marchés financiers ont continué de souffrir face aux incertitudes liées aux chocs économique, financier et sanitaire. Le CAC 40 a, depuis le 12 mars (journée record de baisse à -12,3%), enregistré une baisse complémentaire de 9%, atteignant les 3 700 points.

Depuis le début de l'année, le CAC 40 affiche un repli de 38%.

La même tendance a été constatée sur les principales bourses européennes. Les Etats-Unis ont, quant à eux, observé des mouvements plus importants liés à la prise de conscience de la diffusion locale du virus.



Dans ce contexte, quelles sont les mesures annoncées ?

D'importantes annonces ont eu lieu ces derniers jours. A l'image des déclarations du Président Emmanuel Macron et du Premier ministre Edouard Philippe, les pays européens multiplient les mesures exceptionnelles, aussi bien en termes de renforcement de la protection sanitaire que de soutien à l'économie. Par ailleurs, les banques centrales ont révélé successivement (puis de manière coordonnée, dimanche 15 mars) des mesures importantes de soutien à l'équilibre du système financier. Ainsi, les banques centrales américaine, canadienne, suisse, européenne, anglaise et japonaise ont, dimanche dernier, fait connaître la mise en place d'un mécanisme de liquidité pour assurer l'accès pour le système financier au financement en dollar US.

La BCE, dont les annonces de la semaine dernière avaient été fraîchement accueillies par les marchés, a dévoilé le 18 mars un dispositif complet de mesures pour soutenir la stabilité financière. Il s'agit ainsi d'un nouveau programme de rachat d'actifs (le « *Pandemic Emergency Purchase Programme* ») de 750 milliards d'euros, qui sera réalisé d'ici la fin de l'année et pourra comprendre des emprunts grecs, jusqu'alors inéligibles.

Les mesures d'accompagnement fiscal et budgétaire apportent un potentiel de soutien significatif à notre économie, en limitant les risques de faillites d'entreprises en manque de trésorerie et en ébauchant une mesure de soutien du pouvoir d'achat des ménages qui seraient touchés par des mesures de mise en chômage partiel.

Quelles perspectives pour les marchés ?

Nous pensons que les marchés sont passés d'un excès de complaisance à un excès de pessimisme. Il faut cependant garder à l'esprit que sur le front de l'épidémie et de son impact sur l'économie, les annonces / nouvelles seront avant tout négatives au cours des prochaines semaines. La volatilité des marchés est amenée à perdurer, les intervenants de marchés financiers étant en attente de traduction concrète des différentes annonces.

Notre scénario central est aujourd'hui celui d'un choc prolongé, de l'épidémie au niveau mondial sur les prochains mois. Cela devrait entraîner une récession mondiale marquée sur les premiers trimestres de 2020. **Nous anticipons alors une reprise lente de l'activité au quatrième trimestre.** Il est important d'avoir en tête que, compte tenu des contraintes des chaînes logistiques mondiales, le retournement dans le secteur manufacturier sera sans doute précédé de celui des services. Un point majeur à noter : l'impact économique des stratégies de confinement dans une économie mondialisée est très différent de celui des récessions historiques, et rend complexe l'exercice de prévision.

Quelles mesures ont été prises par les équipes de gestion ?

La situation actuelle est suivie avec une attention redoublée par nos équipes de gestion. La liquidité des investissements au sein de nos portefeuilles notamment, est actuellement une priorité. Avec le couple risque/rendement, la gestion du risque de liquidité fait partie intégrante du travail du gérant de portefeuille. De manière concrète, il s'agit de pouvoir faire face aux rachats éventuels sans pour autant pénaliser les investisseurs de long terme.

En termes de gestion, nous restons prudents à court terme car nous pensons que la volatilité devrait durer. Par exemple, nous avons réduit de manière significative les niveaux d'exposition aux actions dans nos principaux fonds diversifiés ou mandats. Il est, en ces temps incertains, essentiel que les portefeuilles soient largement diversifiés en termes de zones géographiques et de classes d'actifs.

Définitions

- **Volatilité** : mesure l'amplitude de la variation de la valeur d'un actif pendant une période donnée. Une volatilité importante traduit généralement une forte exposition au risque. Lorsque la volatilité est élevée, la possibilité de gain est importante, mais le risque de perte l'est aussi.
- **Fed** : la Réserve fédérale (FED) est la Banque centrale des Etats-Unis. La FED contrôle la politique monétaire des Etats-Unis avec, pour objectif, le soutien à la croissance économique et la gestion de l'inflation. La FED est l'institut d'émission du dollar américain.
- **Liquidité** : capacité et rapidité avec laquelle il est possible d'acheter ou de vendre un actif sur un marché sans que les prix du support n'en soient fortement affectés. La notion de liquidité s'applique à l'ensemble des actifs bancaires, financiers,... Pour beaucoup d'acteurs économiques, la liquidité mesure la capacité à assumer ses différentes échéances financières à court terme dans le cadre de son activité courante. L'insuffisance de liquidités peut conduire à des situations de cessation de paiement.

AVERTISSEMENT

Achévé de rédiger le 19/03/2020.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation par un membre quelconque du groupe Amundi de fournir un conseil ou un service d'investissement ou pour acheter ou vendre des instruments financiers. Ces informations sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos et ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit.

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans notre autorisation. Les informations figurant dans cette publication ne visent pas à être distribuées ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Amundi ou ses sociétés affiliées de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. La totalité des produits ou services peut ne pas être enregistrée ou autorisée dans tous les pays ou disponible pour tous les clients.

Amundi Asset Management

Société par actions simplifiée au capital social de 1 086 262 605 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036

Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 90, boulevard Pasteur CS21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France - Tél. +33 (0)1 76 33 30 30

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification TVA : FR58437574452